

COMPTE RENDU

RENCONTRE DU 16 MARS 2011

LIEU : Centre communautaire Roussin (buffet : Ultramar)

PARTICIPANTS (34) présents; (9) absents

NOUVELLES EN BREF (Donne un aperçu depuis la rencontre du 30 novembre 2010)

Au total, 36 articles et parutions. Projection diaporama en boucle (Liste et référence : ANNEXE 2). Ils traitent de sujets variés : Fermeture de la raffinerie Shell, la grande guignolée, initiative du CSSS, Embauche par Suncor d'ex-employés de Shell, Sondage de Xstrata, smog hivernal, nouveau système d'appels d'urgences de la ville de Montréal, les 100 ans de Montréal-Est, le départ de Pierre Frattolillo, la qualité de l'air, relance économique.

MOT DE BIENVENUE

M. André Brunelle salue les membres du comité de liaison. Il remercie les représentants du CSSS et le Dr Louis Jacques d'avoir accepté de nous présenter les résultats de leur étude.

Il remercie également M. Pierre Roy, directeur général de la Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles et du Centre communautaire Roussin, pour l'accueil et l'organisation du repas, de même que la représentante d'Ultramar pour la commandite du buffet.

PRÉSENCES

On procède à un tour de table, puisque quelques membres des comités de liaison des établissements membres assistent à la présentation du Dr. Louis Jacques.

1. LECTURE ET APPROBATION DES OBJECTIFS ET DE L'ORDRE DU JOUR

Les objectifs et l'ordre du jour sont acceptés tels que proposés. L'importance de compléter à la fin de la rencontre la FICHE D'ÉVALUATION/AMÉLIORATION est rappelée.

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

- Améliorer notre compréhension des études et des conclusions sur les principaux facteurs (environnementaux et autres) associés à la prévalence de l'asthme et de la rhinite allergique chez les enfants âgés de 6 mois à 12 ans (Île de Montréal, dont le secteur de l'Est).
- Prendre connaissance des résultats du projet pilote 2010 de caractérisation de l'herbe à poux.
- Assurer le suivi de rencontres précédentes.

ORDRE DU JOUR

- NOUVELLES EN BREF : Projection en boucle (en préambule et lors de la pause)

- COURTE PRÉSENTATION : Ultramar

1. Lecture et approbation des objectifs et de l'ordre du jour
2. Révision et approbation du compte rendu du 30 novembre 2010
3. Atelier d'information et d'échanges en santé publique
 - i. VOLET – Études sur la santé respiratoire (~1 h)
 - ii. VOLET – Actions sur l'herbe à poux (~30 min.)
4. QUELQUES ANNONCES ET SUIVIS – en résumé
 - i. Un moment de sécurité
 - ii. Questions découlant : points d'information (membres AIEM, Ville de Montréal)
 - iii. Projets de la SODEC : bulletin spécial d'information et verdissement (A.Bourgoin)
 - iv. Forum (7 mai 2011) : Table de concertation Aménagement et Environnement (J.Fradette)
5. Varia
 - i. Dépôt de documents à titre d'information
 - ii. BW
6. Préparation de la prochaine rencontre : le 24 mai 2011
7. Fiche d'évaluation/amélioration et levée de la rencontre

COURTE PRÉSENTATION : Ultramar (présentation : À L'ANNEXE 3)

Madame Sonia Léonard nous fait une présentation sur le statut du projet du Pipeline St-Laurent et sur Ultramar. Elle indique que le déboisement prévu le long du tracé est complété à 90% et devrait être terminé pour le 31 mars. Les travaux de construction débuteront cet été. Le projet prévoit l'utilisation d'une conduite existante sur le territoire de l'Île et Ultramar a acquis un pipeline de Pétromont pour traverser le fleuve. Il n'y aura donc pas de travaux dans notre secteur.

De plus, elle nous informe que le MDDEP a accepté, en décembre dernier, le Plan de travail soumis par Parachem et Ultramar pour la réhabilitation du secteur au quai 105-106 près du réservoir 408, endroit où a eu lieu un déversement de paraxylène en 2003. Les travaux de réhabilitations se feront in-situ et devraient durer 6 à 7 ans.

M. Brunelle remercie Madame Léonard. Il précise que l'objectif de la rencontre est de prendre connaissance de l'étude sur les maladies respiratoires. Il suggère aux participants de procéder tout de suite à la présentation du Dr. Jacques afin de le libérer. Nous pourrions par la suite traiter des autres points à l'ordre du jour.

À la suite à la présentation, certains participants interrogent Ultramar sur :

L'état de la conduite qui traverse le fleuve et qui passe dans notre secteur. Ultramar mentionne que la conduite est en parfait état. Elle est inspectée régulièrement, selon un processus défini. De plus, la conduite est protégée contre la corrosion par un système de protection cathodique.

L'avenir du « train ». Lorsque le pipeline sera opérationnel, Ultramar n'aura plus recours au transport ferroviaire. On souligne aussi que le transport par pipeline réduira les risques d'accident, puisque le transport par pipeline est plus sécuritaire que le transport ferroviaire.

Le code de construction, notamment à l'analyse des soudures par rayons X. Le pipeline sera construit selon les codes de constructions en vigueur, tel que requis par réglementation. Toutefois, le projet Pipeline St-Laurent, n'est pas assujéti à la réglementation de l'Office Nationale de l'Énergie (ONÉ), puisqu'il ne traverse pas de frontières provinciales.

2. RÉVISION, APPROBATION DU COMPTE RENDU du 30 novembre 2010

Le compte rendu est accepté tel que présenté.

3. ATELIER D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES EN SANTÉ PUBLIQUE

André Brunelle introduit le Dr. Jacques pour la présentation de l'étude. Ce dernier fait un bref rappel du contexte de l'étude. En 2004, lors des audiences du BAPE sur le Projet d'usine d'acide téréphtalique purifié (PTA) à Montréal-Est, on a soulevé l'excès de maladies respiratoires sur le territoire du CSSS de la Pointe-de-l'île (CSSS PDÎ). Le BAPE a alors recommandé que la Direction de la Santé Publique (DSP) effectue une étude pour préciser les pistes visant à départager les principaux facteurs de risque pour la santé. La DSP a donc été mandatée pour faire des études sur la santé respiratoire sur le territoire du CSSS PDÎ. Les résultats d'une première étude ont fait l'objet d'une présentation antérieure au CLIC, le 21 novembre 2007, par le Dr. Kosatsky et visait à *évaluer l'influence du secteur industriel de l'Est de Montréal sur l'utilisation des services médicaux pour diagnostics respiratoires chez les enfants de Pointe-aux-Trembles, Mercier-Est et Anjou*. Quant à l'étude actuelle, ses objectifs sont : *de déterminer la prévalence des maladies respiratoires selon les territoires sociosanitaires de Montréal au niveau de l'asthme, les infections respiratoires, la rhinite allergique hivernale, d'identifier les facteurs associés à leur distribution et d'orienter les actions préventives et les soins*. Cette dernière n'a toutefois pas encore été rendue publique. Elle devrait cependant l'être sous peu. Une troisième étude est également en cours pour *évaluer les effets des émissions industrielles sur l'exacerbation des problèmes cardiorespiratoires chez des enfants asthmatiques*.

Pour déterminer la prévalence des maladies respiratoires selon le territoire, les responsables ont fait un sondage téléphonique auprès de 8000 ménages avec des enfants asthmatiques, avec un taux de réponse de 60%.

L'étude a examiné plusieurs facteurs de risques sur l'ensemble du territoire de Montréal. On note comme facteurs de risques : le statut socio-économique, les habitudes de vie, les

antécédents familiaux, des facteurs prénataux, l'exposition à la fumée de tabac, les animaux domestiques, les moisissures, la présence de trafic routier à proximité de la résidence et divers autres facteurs liés à la qualité de l'air intérieur et extérieur. Le grand nombre de facteurs de risques rendent leur analyse complexe à étudier.

Selon les diverses affections (asthme, infections et rhinite) l'étude a permis d'identifier les facteurs proportionnellement plus élevés. Pour l'asthme, les facteurs qui influencent le plus sont la fumée in utero, l'absence d'allaitement, la présence de moisissure et la présence d'animaux domestiques. On note également que l'exposition au SO₂ a un effet sur la santé respiratoire. Toutefois, ce facteur ne peut être comparé aux autres facteurs d'exposition, par conséquent la valeur est probablement surestimée. Pour les infections respiratoires, l'exposition à la fumée de tabac et la présence d'humidité et moisissures sont les facteurs de risques qui prédominent.

Cette étude permettra de définir les orientations du CSSS PDÎ et de lui permettre d'adapter son offre de service afin d'intervenir sur le comportement et l'environnement et ainsi améliorer la santé de sa population.

3.1 Période de questions

Plusieurs questions sont soulevées à la suite de la présentation. Les questions portent sur divers aspects de l'étude. On demande par exemple si l'étude a évalué la durée et la technique d'allaitement. D'autres questions portent notamment sur le poids relatif des facteurs de risques de nature industrielle versus les autres facteurs tels que la circulation automobile et les facteurs non-modifiables. Malheureusement, le nombre de participants à l'étude n'était pas suffisant pour être statistiquement comparable.

Un participant demande s'il y a un lien entre cette étude et celle de l'**Institut canadien d'information sur la santé** (ICIS) qui fait une distinction entre la proximité d'une résidence à une source de pollution et le niveau socio-économique du quartier. Selon cette étude, à distance égale d'une source de pollution, les habitants des quartiers au statut socioéconomique faible sont plus susceptibles d'être hospitalisés en raison de troubles circulatoires ou respiratoires que ceux habitant des quartiers plus prospères.

On demande également l'échéance prévue pour la divulgation des résultats de l'étude sur *les effets des émissions industrielles sur l'exacerbation des problèmes cardiorespiratoires*. Les représentants du CSSS ne sont pas en mesure de nous fournir une date en ce moment.

Un participant note que dans le Rapport 2010 de L'Accord Canada – États-Unis sur la qualité de l'air on fait référence à l'étude sur *les effets des émissions industrielles sur l'exacerbation des problèmes cardiorespiratoires*. Ce rapport est disponible en ligne au site web d'Environnement Canada (<http://www.ec.gc.ca/Air/default.asp?lang=Fr&n=83930AC3-1>)

Par la suite, Madame Fradette, nous présente le volet sur l'herbe à poux. Le pollen de l'herbe à poux est la cause de la rhinite allergique, la conjonctivite et l'aggravation de l'asthme. Elle rappelle qu'une étude, réalisée en 2006, a identifié deux territoires sur l'île de Montréal où le degré d'infestation est le plus élevé, soit l'Est et l'Ouest. Cette étude a également démontré que le rayon d'influence du pollen se situe à l'intérieur d'un rayon de 1 km.

Le CSSS a mis en place un comité qui a élaboré un plan d'action dont la première action a été réalisée au cours de l'été 2010. Le Plan prévoyait la construction d'une carte des risques, la validation du processus d'identification des zones à risques et la définition des moyens d'action en fonction du niveau de risque. La carte de risque a été établie en superposant une carte d'aléa (présence potentielle d'herbe à poux) et une carte de vulnérabilité (population exposée). Les prochaines étapes du Plan d'action consistent à faire un retour d'information aux propriétaires des terrains, de poursuivre l'implantation du plan d'action et de compléter la vérification de la cartographie.

Les questions qui suivent la présentation, portent principalement sur le moyen d'éradication ou de contrôle de l'herbe à poux et sur l'existence d'une réglementation qui obligerait les propriétaires à contrôler la prolifération de l'herbe à poux.

4. QUELQUES ANNONCES ET SUIVIS – en résumé

Départs de Mariette Tremblay et Pierre Frattolillo

André Brunelle annonce que Mariette Tremblay, facilitatrice du CLIC, tire sa révérence avec le sentiment du devoir accompli. Elle a grandement influencé l'évolution du CLIC. Pour souligner son départ, un cadeau lui est remis pour ses 10 ans parmi nous. Mme Tremblay remercie les membres et souligne l'importance de l'écoute au sein du CLIC. André Brunelle mentionne également le départ à la retraite de Pierre Frattolillo et que les participants seront contactés pour les inviter à une petite fête en son honneur.

4.1 Moment de sécurité

Le moment de sécurité présente un site bien vulgarisé qui nous renseigne sur les divers risques et moyens de prévention qui existent autour de notre domicile. On présente également un petit vidéo qui traite de la santé de la peau en milieu de travail. Les liens suivants permettent d'accéder aux deux documents :

www.prevention-maison.fr

www.aiem.qc.ca/images/stories/PDF/clic_prive/2011/Rencontre_16-03-11/protect_your_skin.wmv

4.2 Points d'information

Bilan des nuisances rapportées à la Ville de Montréal. Aucune plainte n'a été attribuée aux activités d'un établissement membre de l'AIEM entre novembre 2010 et mars 2011.

Bruce Walker demande quel sera l'impact économique de la redevance de l'utilisation de l'eau pour les industries. On informe que les entreprises sont actuellement en train d'évaluer les redevances qui devront être versées.

Pour prendre connaissance des renseignements détaillés sur chacun des points, on demande aux participants de se référer au document de travail à **l'ANNEXE 4**.

4.3 Projets de la SODEC : bulletin spécial d'information et verdissement (A. Bourgoïn)

La SODEC travaille sur deux projets :

En plus du service de veille stratégique via son bulletin de *l'Est Industriel*, la SODEC prépare un bulletin spécial sur l'industrie chimique. Mme Caroline Vallières contactera les entreprises pour obtenir des informations pour publication et qui feront connaître la chimie et la pétrochimie.

La SODEC travaille également, avec l'arrondissement de Rivière des Prairies/Pointe-aux-Trembles, sur un projet de verdissement des sites industriels pour réduire les îlots de chaleur urbains. C'est un projet qui s'échelonnera sur 3 ans et les entreprises seront sollicitées pour participer à ce projet.

Un membre mentionne qu'il a lu dans *l'Avenir de l'Est* un article où la députée Nicole Léger interpelle la ministre Nathalie Normandeau pour le financement d'un comité de relance de l'Est. Il demande s'il y a un suivi sur ce dossier. La SODEC et l'AIEM indiquent qu'ils ont été invités, et ont accepté de participer à ce comité. À ce jour, nous ne savons pas si la ministre a formulé une réponse à la demande de Mme Léger.

Lien vers l'article (<http://www.avenirdelest.com/Actualites/Vos-nouvelles/2011-03-13/article-2322942/Comite-de-relance-de-lEst/1>)

4.4 Forum de la Table de concertation en aménagement et environnement (7 mai 2011)

(J.Fradette)

Un forum aura lieu de 9h00 à 15h00, l'invitation sera envoyée par l'AIEM. Le but du Forum est d'orienter les moyens pour intervenir pour l'aménagement et l'environnement dans l'Est. Pour une vision globale de l'aménagement. Tous les participants du CLIC sont invités à y participer.

5. VARIA

Dépôt de documents à titre d'information.

Les documents déposés à titre d'information se retrouvent à **l'ANNEXE 5**.

M. Maurice Vanier dépose comme document d'information un document portant sur la tenue d'un forum sur la communication des risques qui aura lieu à Trois-Rivières les 27 et 28 avril.

6. PRÉPARATION DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La date de la prochaine rencontre est fixée au 24 mai 2011 chez Shell. Ils pourront nous présenter le projet de conversion de la raffinerie en terminal. Par ailleurs, Suncor invite le CLIC pour la rencontre de septembre. Lors de la rencontre, les membres pourront visiter le procédé de traitement des eaux usées. Enfin, 2011 étant l'année de la Chimie, on suggère d'inviter le professeur, M. Fenster pour nous présenter une conférence vulgarisée sur la chimie. Un autre sujet potentiel est la gestion des déversements sur le fleuve par SIMEC.

7. FICHE D'ÉVALUATION/AMÉLIORATION, ET LEVÉE DE LA RENCONTRE

Note : Les résultats de l'évaluation sont compilés à **l'ANNEXE 6**. Au total, 17 fiches ont été complétées. On note que la présentation n'a pas complètement répondu aux attentes des gens, puisque 8 sur 17 personnes ont répondu avec une mention de MOYEN ou BON. La moyenne à la question #1 est de 3,2/5.

— La rencontre est levée à 20 h 50